

## SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT - LES OBLIGATIONS 2018



# CCI CREUSE

Bonjour,

La CCI de la Creuse coorganise avec la CMA de la Creuse et ALIPTIC une conférence sur les nouvelles obligations liées aux caisses enregistreuses à compter du 1er Janvier 2018.

Pour tout renseignement et inscription : Christine BENGALÉ, 05.55.51.96.67 ou [cbengale@creuse.cci.fr](mailto:cbengale@creuse.cci.fr)

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer à cette manifestation

Cordialement

### Conférence

Le 1er décembre de 8h à 9h30  
à la Maison de l'économie,  
8 avenue d'Auvergne 23000 Guéret

### Solutions d'encaissement Les obligations 2018

Présentation de l'article 88 et de l'obligation fiscale par Jean-Yves JOMARD, Inspecteur divisionnaire expert des services fiscaux de Bordeaux. Mise en application de cette réglementation dans les secteurs de la restauration et du retail avec les interventions de PoD TECHNOLOGIES et de PROGIDYS.



Inscription auprès de la CCI - 05 55 51 96 67 ou par mail [cbengale@creuse.cci.fr](mailto:cbengale@creuse.cci.fr)

Conférence coorganisée par l'ALIPTIC, la CCI et la CMA Creuse.

